

Jean-Baptiste André Godin à un conseiller général de l'Aisne, 29 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 2 p. (476r, 477v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à un conseiller général de l'Aisne, 29 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 06/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48627>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 octobre 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Inconnu](#)

Description

RésuméGodin explique à son « cher collègue » que la décision du Conseil départemental de l'instruction publique ne le satisfait pas car elle lui interdit la mixité des classes de 10 à 12 ans et l'obligerait à construire une 7e classe pour séparer filles et garçon dans les classes supérieures, qui n'accueilleraient dès lors que 20 à 25 élèves. Il prévient son correspondant qu'il renouvelle sa demande et qu'il en adresse le duplicata à chacun des membres du Conseil départemental. Il adresse en outre à son correspondant toutes les pièces principales de l'affaire depuis le mois d'août précédent et il lui signale que depuis 3 mois la première classe des écoles du Familistère est privée de maître faute de solution définitive. Il lui demande de hâter cette solution.

NotesDestinataire : L'index du registre de correspondance mentionne le folio 476 à l'entrée « École du Familistère » ; l'appel de la lettre, « Mon cher collègue », désigne un conseiller général de l'Aisne.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre. Sur le folio 177v sont copiées la dernière page de la lettre de Godin à un conseiller général de l'Aisne du 29 octobre 1875 et la lettre de Godin à un inconnu du 29 octobre 1875.

Mots-clés

[Éducation](#), [Familistère](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées[Conseil départemental de l'instruction publique](#)

Lieux cités[Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023
